



Le bon sens
à de l'avenir

Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 31 mars 2019 Communiqué diffusé le 3 mai 2019

- Des encours de crédits et de collecte en nette progression, traduisant l'engagement et le dynamisme de la Caisse Régionale sur son territoire
- Un résultat net de 20,5 M€ en hausse de +8,6% dans les comptes consolidés

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 26 avril 2019, a arrêté les comptes au 31 mars 2019.

Une activité commerciale dynamique sur le plan de la collecte, des crédits, des assurances et des services

En M€	31 mars 2018	31 mars 2019	% évolution
Encours de collecte	19 268	20 244	+5,1%
Encours de crédits	13 958	14 901	+6,8%

Durant le premier trimestre 2019, le CA Alpes Provence a poursuivi son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires et son développement commercial. L'encours consolidé de crédits est en hausse de +6,8%, tiré par les crédits habitat (+7,3%), les crédits d'équipement (+6,6%) et la consommation (+3,9%). La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte (+5,1%), notamment sur les livrets A et LDD (+8%), l'Épargne Logement (+2,3%) et l'assurance-vie (+2,9%) auprès de sa clientèle de proximité.

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en cartes bancaires (+3,5%), et en produits d'assurance des biens et des personnes, avec un portefeuille de contrats qui progresse de +5% à fin mars 2019.

Un résultat net en hausse de +8,6% dans les comptes consolidés

En M€	Comptes consolidés			Comptes individuels		
	Mars 2018	Mars 2019	Evolution sur 1 an	Mars 2018	Mars 2019	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	105,2	101,7	-3,4%	110,3	103,5	-6,2%
Charges de fonctionnement	-64,2	-66,0	+2,9%	-61,9	-63,1	+2,0%
Résultat Brut d'Exploitation	41,1	35,7	-13,2%	48,5	40,4	-16,7%
Coût du risque	-5	-0,5	-89,6%	-4,4	-0,1	-97,6%
Résultat Net	18,9	20,5	+8,6%	26,4	24,9	-5,7%
Total Bilan	19 280	20 161	+ 4,6%	18 600	19 467	+4,7%

Dans les comptes individuels de la Caisse Régionale, le Produit Net Bancaire, porté par la dynamique commerciale, s'élève à 103,5 M€. Il est cependant en baisse de -6,2%, impacté sur le premier trimestre par la comptabilisation d'une provision liée à l'encours d'Épargne Logement.

Le PNB issu des commissions des produits et services évolue positivement de +1,1%. La dynamique de conquête et d'intensification de la relation avec nos clients se traduit par l'augmentation de l'équipement en produits et services, notamment en moyens de paiement et en assurances des biens et des personnes.

Après prise en compte de l'évolution à la hausse des charges de fonctionnement qui traduit la poursuite des investissements, notamment dans le réseau d'agences, dans l'informatique et dans le digital, le résultat brut d'exploitation affiche une baisse de -16,7% par rapport à mars 2018.

Sur le plan des risques crédits, le taux de créances douteuses et litigieuses a poursuivi sa baisse. Il s'établit à 2% contre 2,2% au 31 mars 2018. Par ailleurs, le CA Alpes Provence maintient ses efforts de provisionnement en matière de risques crédit par la couverture des créances douteuses et litigieuses à 63,1%, complétées par des provisions non affectées migrées depuis 2018 sur le modèle IFRS9. Le ratio de l'ensemble des provisions pour risques crédit y compris FRBG rapporté aux encours de crédits s'établit à 2,2%.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 24,9 M€ en baisse de -5,7%.

Dans les comptes consolidés, le Produit Net Bancaire baisse de -3,4%,

Les charges de fonctionnement sont en hausse de +2,9%. Le RBE baisse de -13,2% sur la période. Le coût du risque s'établit à -0,5 M€ en baisse de -89,6%.

Le passage du résultat social au résultat consolidé aux normes IFRS reprend principalement les retraitements liés aux normes IFRS :

- de variation de la juste valeur positive des titres OPCVM dans un contexte plus favorable qu'en mars 2018 au niveau des marchés financiers,
- des taxes diverses (IFRIC 21...)

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 20,5 M€ au 31 mars 2019, en progression de + 8,6% par rapport au 31 mars 2018.

Une structure saine et solide

Le Ratio de solvabilité Bâle 3 (ratio de Fonds Propres Total phasé, composé des FP de catégorie 1 et 2) s'élève au 31 décembre 2018 à 17,1 %, ce qui traduit la solidité de la banque.

Pour consolider ses réserves de liquidité, le Groupe Crédit Agricole a développé de nouveaux outils de gestion de bilan en titrisant un portefeuille de créances habitat. Au 1^{er} semestre 2018, la Caisse Régionale a participé au 3^{ème} programme de titrisation du groupe pour un montant global de 40,2 M€, dont 35 M€ de titres seniors du FCT cédés sur le marché et 5,3 M€ de titres subordonnés conservés par la CR.

Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 113 % au 31 mars 2019. Il confère à la Caisse Régionale une capacité de développement futur et une structure financière solide.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

L'Assemblée Générale a voté le 2 avril 2019 une rémunération des Certificats coopératifs d'investissement à hauteur de 3,75 € par titre détenu, soit un rendement de 3,45 % sur la base du cours au 31 décembre 2018.

La rémunération des parts sociales s'élève à 0,44€.

Les intérêts aux parts et les dividendes ont été distribués le 25 Avril 2019.

Au 29 mars 2019, le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 114,84 € (108,8€ au 31 décembre 2018).

Perspectives

Engagé dans un Projet d'Entreprise volontariste et prospectif, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, poursuit en 2019 sa stratégie de développement sécurisé et démontre chaque jour son utilité au territoire où l'épargne des clients et sociétaires vient financer l'économie locale et tous ses acteurs.

L'assemblée Générale de la Caisse Régionale a attribué 3% du bénéfice distribuable répartis entre :

- la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche,
- CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires,
- Ainsi que des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », à dimension sociétale et environnementale.

Dans ce cadre, Crédit Agricole Alpes Provence est partenaire fondateur du premier campus international dédié à la ville du 21^{ème} siècle et à la transformation numérique. The Camp a ouvert ses portes à Aix-en-Provence à l'automne 2017. Par ailleurs, le Crédit Agricole Alpes Provence a créé à The Camp un accélérateur Le Village by CA Alpes Provence pour accompagner une nouvelle génération d'entrepreneurs à impact positif. Encourager l'innovation est essentiel pour favoriser le changement. À travers différents parcours personnalisés au sein du Village by CA Alpes Provence, startups et talents sont accompagnés par la formation, le mentoring et le financement dont ils ont besoin pour créer de la valeur économique, sociale et environnementale.

Par ailleurs, une attention particulière est toujours portée à la personnalisation de la relation avec les clients et sociétaires en promouvant le Pacte Coopératif Relationnel : programme de reconnaissance de la fidélité de nos clients fidèles sociétaires (livret sociétaire, carte sociétaire, SVP dédié, programme relationnel personnalisé, offres promotionnelles, ventes privées). L'ensemble de ces actions permet de continuer à progresser en matière de satisfaction clients : 9 clients sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.

Sur le modèle de l'année 2018, 2019 sera marquée par la poursuite des investissements dans le digital et le réseau d'agences pour engager, au-delà du canal physique, un mode relationnel à distance entre les agences et les clients, adapté à leurs besoins (internet, mail, téléphone, tablette numérique, entretiens en visioconférence, crédits dématérialisés, etc.).